

AVIS D'ELARGISSEMENT DE LA CONCERTATION A LA COMMUNE DE BEGLES

Transports en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un Transport en commun à haut niveau de service (TCHNS)

Dans le cadre de la concertation sur le projet Transport en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un transport en commun à haut niveau de service (TCHNS), le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé, par délibération n°2019-360 en date du 21 juin 2019, d'élargir la concertation publique à la commune de Bègles, en sus des communes de Bordeaux, Gradignan, Pessac, Talence et Villenave d'Ornon.

Le dossier de concertation ainsi qu'un registre de concertation seront déposés :

- à la Mairie de Bègles : 77 Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles

La page de garde, le bordereau des pièces, le plan de situation et le périmètre d'intervention du dossier de concertation ont été modifiés en conséquence.

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

Le Président de Bordeaux Métropole.